



## SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

### RAPPORT N°65 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 11 MARS 2017

Ce rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 4 au 11 mars 2017 concernant les violations des droits de l'homme qui continuent à se commettre en toute impunité au Burundi.

Le rapport évoque les arrestations arbitraires au nombre de vingt-cinq (25) au cours de la période évoquée et dans différentes localités. Parmi ces arrestations, on signale trois cas de torture dont une jeune fille torturée par des miliciens imbonerakure, jeunes du parti au pouvoir à Nyabitsinda dans la province Ruyigi. Les mêmes miliciens ont mené des arrestations illégalement et commis d'autres exactions avec la complicité de la police.

Au cours de la période, SOS-Torture Burundi relève six (6) cas d'assassinats en plus d'une tentative d'assassinat d'un policier par l'un de ses collègues. L'une des victimes a été enterré à la hâte par l'administration à Rugombo sans qu'il ne soit identifié.

Le rapport évoque aussi la condamnation à vingt (20) ans de servitude pénale du Caporal Pierre Ntahomvukiye pour le meurtre de son supérieur hiérarchique, le major Dieudonné Karashira. L'officier a été abattu fin janvier 2017 alors qu'il s'était introduit dans la chambre du Caporal Ntahomvukiye.

Enfin, SOS-Torture remercie toutes les personnes qui ont répondu à sa campagne d'identification des magistrats corrompus qui servent à d'autres intérêts que ceux de la justice.

#### **1. Arrestations arbitraires, enlèvements et disparitions forcées se poursuivent**

- Des miliciens imbonerakure, jeunes du Parti au pouvoir ont violemment tabassé Emmanuel Sinzinkayo surnommé 'Wakera' de la commune Butaganzwa, province Ruyigi (Est du pays) le 25 février 2017. La victime est un mécanicien spécialisé dans la réparation des motos. Des témoins rapportent que M. Sinzinkayo sirotait un verre après une journée de travail, lorsque le chef de zone Muriza de la commune Butaganzwa nommé Fabien lui a ordonné de déverser le contenu de son verre au sol ; ce que la victime a refusé.

SOS-Torture Burundi relève que le chef de zone a aussitôt ordonné aux miliciens Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD de tabasser M.

Sinzinkayo, ce que les miliciens ont exécuté avec virulence. SOS Torture a été informé que parmi les miliciens qui ont exécuté cet ordre illégal figure Ferdinand Banyankimbona, l'un des responsables de cette milice. La victime de bastonnade a été incarcérée par après au cachot de police, dans un état de santé critique suite aux coups reçus ; puis relâché le lendemain sans procès. SOS-Torture Burundi interpelle la police à faire son travail qui est de garantir l'ordre public et la sécurité des citoyens, et par conséquent, elle a l'obligation de rendre justice à cet homme en interpellant ses agresseurs ainsi que le chef de zone qui doivent répondre de leurs actes et indemniser la victime. Le risque est cependant que la police ferme les yeux sur ce cas, un parmi des centaines d'autres où les miliciens Imbonerakure font la loi et impose la terreur dans presque toutes les localités du pays.

- Des miliciens Imbonerakure ont torturé et failli assassiner une jeune fille nommée Nibogora sur la sous-colline Ruharo, zone Muhwazi, commune Nyabitsinda, province Ruyigi (Est du pays) le 4 mars 2017. La jeune fille a été interpellée par deux miliciens du parti CNDD-FDD nommés Ferdinand Kanani et David Tuyikorere qui l'ont ensuite ligotée et suspendue à un arbre comme un animal. Les deux hommes ont par après tabassé la jeune fille à coups de gourdins et de gifles, la laissant agonisante après l'avoir accusée d'avoir volé de l'argent.

SOS-Torture Burundi note que la jeune fille est dans un état critique, le corps entièrement oedematié et paralysé depuis ce jour. La police n'a mené aucune arrestation, les deux hommes étant libres alors que la victime est dans un état grave. La police burundaise a de nouveau montré son incapacité d'assumer sa mission première et reste complice des actes horribles de violence commis par les miliciens Imbonerakure qui s'en sortent toujours impunément.

- Des agents de la police ont arrêté quatre jeunes élèves du secondaire dans la commune Busiga, province Ngozi (nord du pays) le 5 mars 2017. Il s'agit de Mugisha, Karibu, Mutabazi et Arthémon, interpellés alors qu'ils se trouvaient au marché.

SOS-Torture Burundi note que le tort des quatre jeunes gens est de s'être rendus au Rwanda pour des raisons sportives, étant tous des joueurs de football. Ceci ne constitue en rien un motif pour des arrestations. La police doit rapidement relâcher ces personnes, afin qu'ils puissent retourner à l'école. Ces jeunes élèves ne doivent pas être victimes des relations politiques

tendues entre le Burundi et le Rwanda, depuis que le pouvoir burundais accuse toujours son voisin de vouloir le déstabiliser.

- Des agents de la police ont arrêté Pascal Ndanibenga dans la province Bubanza (ouest du pays) le 6 mars 2017. Il s'agit d'un médecin qui preste à l'hôpital public de Bubanza, accusé de n'avoir pas soigné à temps un patient qui serait décédé dans les enceintes de l'hôpital. SOS-Torture Burundi note qu'un mandat a été émis par le procureur de la République à Bubanza. Cependant, les accusations de non-assistance à personne en danger ne peuvent être étayées que par une enquête approfondie et basée sur une expertise médicale prouvant que le patient a réellement été victime de négligence. Jusqu'à preuve du contraire, SOS-Torture Burundi demande que le Dr Ndanibenga soit libéré ; sinon son arrestation sera motivée par d'autres raisons inavouées. Malheureusement pour le moment, la chambre de conseil du Tribunal de grande instance de Bubanza a confirmé son maintien en détention à la prison Bubanza le 10 mars 2017.

La même police a aussi arrêté Sixte Manirageza à Bubanza le 8 mars 2017. Il s'agit également d'un employé de l'hôpital public de Bubanza.

- Des miliciens Imbonerakure ont arrêté illégalement Pascal Foke et Kanamba sur la colline Bigombo, commune Bweru, province Ruyigi (Est du pays) le 6 mars 2017. Les miliciens accusent les deux hommes d'être responsables du vol d'un drapeau du parti au pouvoir CNDD-FDD qui serait survenu le 25 février 2017. Des témoins rapportent que les miliciens ont ligoté les deux hommes puis les ont conduits au cachot de police.

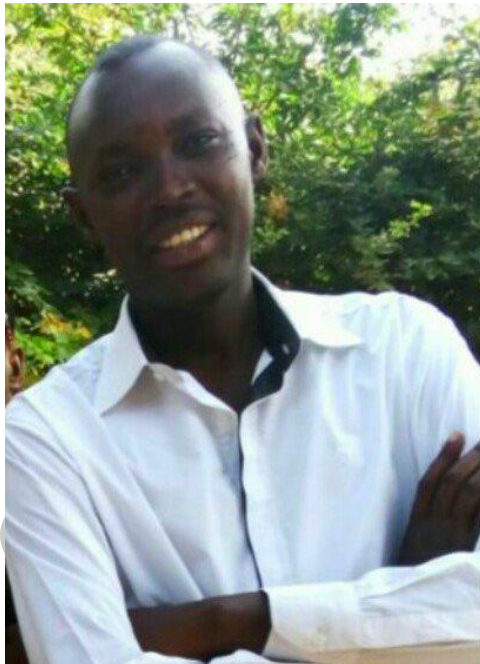
SOS-Torture Burundi note que les deux hommes sont des militants d'opposition du parti FNL pro-Agathon Rwaswa. Au lieu de les relâcher après leur arrestation arbitraire et illégale, les policiers de Bweru ont plutôt aidé les miliciens dans leurs tentatives d'extorquer les aveux de ce vol dont personne n'a été témoin. Les deux hommes doivent être relâchés.

- Des agents de la police et du service national des renseignements ont arrêté une dizaine de personnes à Mukoni, commune et province Muyinga (Nord du pays) le 6 mars 2017. Le tort de ces personnes est qu'elles n'avaient pas de cahiers des ménages, un document devant contenir tous les occupants de chaque maison et signé par l'administration, document n'étant toujours régi par aucun texte de loi au Burundi. D'autres personnes étaient arrêtées du fait qu'elles se trouvaient en petits groupes de 3 personnes ou plus.

SOS-Torture Burundi note que chaque personne arrêtée a été relâchée le même jour, moyennant paiement d'un pot-de-vin de dix mille francs. Ces interpellations abusives et zélées étaient liées à la visite du Président NKurunziza qui était prévue le lendemain dans cette localité. .

- Des agents de la police ont arrêté et torturé Manassé Ndizeye à Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) le 8 mars 2017. La victime est un étudiant en Droit de l'Université du Burundi qui se trouvait dans un bar de la localité au moment de son arrestation par un sous-officier qui l'accusait d'avoir tenu des propos offensants envers son chef hiérarchique.

SOS-Torture Burundi note que le jeune homme a clamé son innocence et qu'il a cependant été violemment tabassé par les policiers au cachot de Gihanga. Il a été libéré le 10 mars 2017 sans que les auteurs des coups ne soient inquiétés.



### **L'étudiant Manassé Ndizeye tabassé au cours de son incarcération**

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté quatre jeunes hommes à Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 10 mars 2017. Les personnes arrêtées sont Claude Cizanye, Jean Pierre Tunga, Boniface Hakizimana et Frédéric Nyabenda.

Les quatre jeunes hommes, résidant dans la commune Rango en province Kayanza (province voisine de Cibitoke au nord du pays) ont été ligotés puis

embarqués dans le véhicule du SNR immatriculé C 6392 A, ils étaient accusés de participation à des bandes armées. SOS-Torture Burundi soupçonne des arrestations arbitraires, sans preuves des accusations portées.

## 2. Assassinats, exécutions sommaires et attaques armées répertoriés

- Un policier nommé Pacifique Nduwayezu a tenté d'abattre avec son arme son collègue nommé Eric (surnommé 'Mwarabu') sur la position de police de la commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 4 mars 2017. La victime a été grièvement blessée, et l'auteur de la tentative d'assassinat a été arrêté.
- Découverte le vendredi 10 mars 2017, d'un cadavre qui flottait sur les eaux de la rivière Mubarazi dans la Province de Muramvya (Centre du pays). Des témoins sur place disent que la victime était blessée au niveau du front et du menton, son corps avait des traces de sang. Elle était déshabillée et tout nue, ce cadavre a été récupéré par les agents de la police de protection civile et des services de la Croix Rouge vers 18heures 30 min pour le conduire à la Morgue de l'hôpital de Muramvya. Son identité n'a pas été connue, ceux qui ont vu le corps estime qu'il aurait une trentaine d'année. C'est dans cette rivière que d'autres corps sans vie avaient été découverts vers fin 2016.
- Des individus ont assassiné un jeune garçon âgé de 14 ans nommé Ciza, à la transversale 9 sur la colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke (Nord-ouest du pays) le 4 mars 2017 dans la soirée. La victime travaillait dans un bistrot et a été égorgé en cours de route lorsqu'il rentrait chez lui. La police n'a arrêté aucun suspect à ce jour.
- Des individus ont assassiné un homme sur la colline Gabiro-Ruvyagira, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) et son corps a été découvert le 6 mars 2017. Des témoins rapportent que la victime n'est pas connue dans la localité.  
SOS-Torture Burundi note que l'administration locale a procédé à l'enterrement de la victime sans pousser loin les investigations pour laisser à la police le temps d'identifier la victime et d'en informer la famille ou les proches.

- Le corps de Raphael Barumbanze a été retrouvé sur la colline Kibuye, commune Bukirasazi, province Gitega (centre du pays) le 7 mars 2017. Des proches rapportent qu'il était porté disparu depuis le 3 mars 2017 après un passage au centre-ville de Gitega pour toucher son salaire. La police n'a indiqué aucune piste pour retrouver l'auteur de ce crime.
- Des individus non identifiés ont enlevé et assassiné Diomède Bigirimana avant de jeter son corps sur la colline Buhinyuza, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge (sud du pays). Son corps a été découvert le 8 mars 2017. La victime est un militaire à la retraite issu des anciennes Forces Armées Burundaises (FAB) qui n'avait plus été revu depuis le 2 mars 2017 ; il a été poignardé au visage et dépouillé de son argent. La police n'a arrêté aucun suspect pour le moment.
- Des individus armés ont abattu Isidore Niyondiko sur la colline Makombe, zone Gatete, commune et province Rumonge (sud du pays) le 9 mars 2017 dans la nuit. La victime est un propriétaire de camion qui venait d'acheminer une aide alimentaire du ministère de la solidarité destinée aux vulnérables dans la localité.

SOS-Torture Burundi note que la police a arrêté sept suspects. L'administration doit encadrer au plus près la distribution alimentaire pour éviter de nouveaux crimes du genre, car les familles accusent des responsables locaux de favoriser certaines personnes lors de ces distributions au détriment des vrais vulnérables et nécessiteux en cette période de crise alimentaire.

### 3. Un militaire du camp Mutukura condamné à 20 ans de prison

Un militaire affecté au camp Mutukura de la province Cankuzo (Est du pays) a été condamné par le Tribunal de Grande Instance de Muyinga (situé au nord du pays) à 20 ans de servitude pénale dans un jugement rendu le 9 mars 2017. Il s'agit du Caporal Pierre Ntahomvukiye, accusé du meurtre de son supérieur, le major Dieudonné Karashira dans la nuit du 25 janvier 2017. (cfr rapport N°59 de SOS-Torture Burundi : <http://sostortureburundi.org/wp-content/uploads/2016/08/SOS-Torture-Burundi-nums%CC%81ro-59-en-Fr.pdf>).

Dans notre précédent rapport sur l'incident, des témoins avaient rapporté que le Major Karashira a été tué alors qu'il tentait d'arrêter le Caporal durant la nuit en pénétrant dans sa chambre, sans que les raisons exactes de cette arrestation n'aient été évoquées par l'armée par après. Cet officier a été tué au lendemain d'une attaque du camp militaire de Mukoni situé à Muyinga qui s'en ait suivi d'une vague d'arrestations de militaires surtout issus des Forces Armées Burundaises (ex-FAB).

SOS-Torture Burundi note que l'accusé a reconnu le meurtre mais a avancé les raisons de légitime défense et qu'il n'avait pas prémédité l'assassinat. Il a invité en outre le tribunal à pousser plus loin les investigations pour connaître les raisons pour lesquelles le Major Karashira s'était introduit dans la chambre de son subordonné à une heure tardive avec une arme dans la main. Les militaires surtout ex-FAB sont ciblés par des arrestations arbitraires, des assassinats ciblés et des disparitions forcées. L'usage de son arme par le Caporal Ntahomvukiye peut trouver une explication dans la crainte de subir le même sort ; les juges devant éclairer l'affaire pour connaître les raisons de la présence de cet officier à des heures tardives dans la chambre de l'un de ses subordonnés surtout que le porte-parole de l'armée burundaise avait affirmé le jour du meurtre que cet officier a été tué par accident car il n'avait suivi les consignes de sécurité



**Le Major Dieudonné Karashira, abattu par le Caporal Ntahomvukiye**

#### 4. Identification des magistrats corrompus

SOS Torture Burundi est satisfaite des informations déjà collectées depuis qu'elle a lancé la campagne d'identification des magistrats véreux qui servent d'autres intérêts que ceux de la justice, aujourd'hui, des magistrats ont été cités, et d'autres noms continuent à parvenir à la rédaction de SOS-Torture Burundi. L'organisation remercie ceux qui collaborent dans cette campagne et encouragent les autres de suivre cette voie pour la restauration de la justice au Burundi.

*La campagne SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraire, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.*

*Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale*

*Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre la Mairie de Bujumbura.*